

L'EXTRÊME DROITE RESTE DANGEREUSE

Certains ont pensé que l'institutionnalisation progressive de l'extrême droite dans la vie politique française conduirait à un affaiblissement des violences et des discours les plus radicaux. Visiblement, ils se sont trompés ! C'est même l'inverse qui se produit.

Les thèmes portés par le Rassemblement national imprègnent largement le débat public, aujourd'hui, tandis que la violence d'extrême droite se radicalise et s'affiche de plus en plus ouvertement tant dans les paroles que dans les actes. Ces violences couvrent un spectre très large : propos, attentats, cyberharcèlement, tags...

Ce panorama non exhaustif permet de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre.

Parce qu'il y a toujours une composante identitaire - nationale, européenne, « civilisationnelle » -, à l'extrême droite, ce courant politique se fonde sur le rejet et la haine de ceux qui n'appartiennent pas à leur définition de la communauté. De là découlent deux phénomènes :

- **L'essentialisation**, qui réduit les individus à une seule de leurs caractéristiques et leur attribue des opinions ou des comportements supposés ;
- **La déshumanisation**, qui s'exprime par des mots, mais aussi des dessins sous prétexte « d'humour ».

Ces personnes, souvent issues des minorités sont présentées comme fondamentalement différentes, comme des parasites, des monstres, des « sous-humains ». Cette violence symbolique atteint la dignité des personnes ciblées : Christiane Taubira comparée à un singe dans Valeurs actuelles, ou la députée Danièle Obono en 2020, représentée en esclave du XVIII^e siècle, avec collier et chaînes au cou¹, des joueurs de foot insultés par des supporters racistes, mais également la représentation du Juif « profiteur et dominateur », des Musulmans assimilés au terrorisme djihadiste ou des homosexuels à des pédophiles). Cette déshumanisation produit insidieusement une forme de banalisation de ce regard et ceux qui ne sont pas visés finissent par s'habituer et se laissent entraîner dans cette vision déshumanisante. Les Roms par exemple sont perçus négativement : réduits à l'image « d'enfants contraints à la mendicité par leurs parents ». Or cette situation résulte essentiellement du refus institutionnel de scolariser ces enfants et du déni de leurs droits fondamentaux.

L'histoire montre ou mène cette mécanique : la mise à mort par

les nazis de millions de Juifs et Tziganes, le génocide des Tutsis par des Hutus ou celui des Arméniens au début du XX^e siècle sont le résultat de décennies de propagande, de discours et de caricatures contre eux, qui ont fini par « entrer dans la tête » de bien des gens.

Les plus faibles en première ligne

La déshumanisation et la haine se manifestent aussi dans la volonté de viser des enfants : Fabien Engelman, le maire d'Hayange, a fait distribuer dans les écoles à la Saint-Nicolas « des petites saucisses au porc au lieu de bonbons », ou encore, Le 29 septembre 2020, sur CNews², Éric Zemmour³ qualifie les mineurs étrangers isolés, de « voleurs, assassins, violeurs » et enjoint à les laisser mourir, tout comme Génération identitaire dans les Alpes en 2018 empêche des exilés de passer la frontière.

La violence des mots, des discours, des images ne doit jamais être minorée, car elle précède et accompagne la violence physique, la radicalisation que l'on retrouve aujourd'hui sur l'ensemble de la scène politique.

Les menaces et le harcèlement constituent une autre étape. Découvrir une croix gammée sur sa maison ou une lettre de menaces et insultes racistes dans sa boîte aux lettres lorsqu'on est Juif ou Musulman est extrêmement violent...

Les lieux de travail ne sont pas épargnés : « pseudo-blaques, tracts racistes anonymes, dégradation de casiers ou harcèlement caractérisé ».

Réagir est un impératif : il ne faut pas hésiter à alerter son syndicat, l'UL, l'UD ou la fédération. La responsabilité de l'employeur en matière de protection de la santé physique et mentale des salarié-es mais aussi dans la lutte contre les discriminations et le harcèlement doit être rappelée. Aucun-e salarié-e ne doit craindre de venir travailler en raison de son origine, de sa religion, de son nom ou de son apparence.

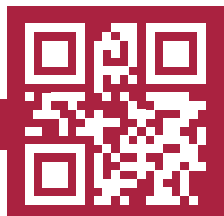
Les organisations opposées aux idées de l'extrême droite sont régulièrement visées :

- En 2013, le planning familial de Bordeaux avait trouvé ses locaux recouverts d'affiches du Printemps français et de l'Action française, et l'année suivante du slogan « Assassins » ;
- En juin 2018, c'est l'UL des 5^e et 9^e arrondissements de Lyon qui

1. Reconnu coupable d'injure raciale, Tribunal judiciaire, Paris, (17^e ch.), 29 septembre 2021

2. CSA sanctionne CNews d'une amende de 200 000 € pour ses propos, qualifiés de discours de haine.

3. Le tribunal judiciaire de Paris condamne ensuite Éric Zemmour, le 17 janvier 2022, pour provocation à la haine raciale et injure raciale, à 10 000 € d'amende.



est recouverte de près d'une vingtaine de croix celtiques et les lettres « FAF », pour France aux Français ;

- En janvier 2019, à Vesoul, les locaux CGT sont ciblés, avec une croix gammée, le symbole SS et NSDAP, l'acronyme en allemand du parti nazi ;
- Fin avril 2019, le local de l'Unef de la fac de droit de Clermont-Ferrand qui est dégradé avec la signature « Bastion social » ;
- Le 1^{er} septembre 2019, les militant-es de l'UL d'Oullins dans le Rhône découvrent leurs locaux tagués d'une croix celtique et de l'inscription « la France aux Français » ;
- Les 6 au 7 juillet 2024, le local CGT du Centre hospitalier Ariège-Couserans (Chac) est totalement vandalisé : mobilier et archives détruits, réseau d'eau saboté pour provoquer une inondation ;
- 6 février 2025 – Paris 10^e arrondissement, lors d'une soirée ciné-débat organisée par Young Struggle et l'Actit (association culturelle des travailleur-euses immigré-es de Turquie), des militants d'extrême droite casqués et armés lancent une attaque coordonnée. Un militant CGT est gravement blessé ;
- Le 18 octobre 2025 dans la nuit, la façade de l'UL CGT d'Antibes est recouverte de croix gammées avec des symboles nazis.

De plus, des militant-es d'extrême droite s'infiltrèrent dans nos manifestations syndicales, parfois sous couvert de journalisme, parfois avec leur banderole politique. Cela impose une vigilance constante.

Ces faits, surtout lorsqu'ils visent des particuliers, sont relégués à la rubrique des « faits divers » de la presse locale, quand ils sont rapportés.

Peu de visibilité sur le phénomène

Le phénomène reste donc peu visible, peu étudié. Les enquêtes aboutissent rarement. Il est d'autant plus important d'écouter, d'accompagner les victimes et de faire remonter les informations.

Parallèlement, l'extrême droite a travaillé sa stratégie, notamment à travers les réseaux sociaux, qu'elle a investis massivement et qu'elle utilise comme une véritable arme. Quelques affaires récentes de cyberharcèlement, en sont une illustration.

Le dessinateur Marsault⁴, publié par la maison d'édition Ring et qui est suivi par 282 000 personnes sur Facebook (soit 3 fois plus que la page CGT confédérale) a été condamné en 2019 pour incitation au cyberharcèlement d'une militante féministe et antifasciste qui s'était réjouie de la fermeture de son compte par Facebook et avait reçu des centaines de messages insultants, dégradants, menaçants.

De même, Pierre Serne, élu régional en Île-de-France, a été la cible de menaces homophobes et xénophobes après s'être engagé contre la suppression de réductions dans les transports pour les

sans-papiers en 2016, ce qui a permis la restauration de la réduction par décisions de justice. Il a été visé par des militants du site Réseau libre, d'ultra-droite, possesseurs d'armes qui appellent au meurtre⁵.

La violence au centre de certains groupes

Si les tags nazis ou les profanations de lieux de cultes – avec des têtes de sangliers et de porcs devant une mosquée – sont rarement traités comme des faits politiques, des violences plus graves ne le sont pas davantage.

Il est impossible de lister toutes les personnes blessées dans des agressions racistes ou homophobes. Même si toutes ces agressions ne proviennent pas de groupes d'extrême droite organisés, la violence fait néanmoins partie de leur mode d'action :

L'ouverture du Bastion social⁶ à Strasbourg a été suivie le soir même d'une agression ;

Le centre de Lyon où l'on trouve les locaux de Génération identitaire, de l'Action française et du Bastion social est régulièrement le théâtre d'agressions et de dégradations ;

À Nantes, récemment, une descente a eu lieu dans un bar pour « casser de l'antifasciste » ;

À Brest, au Café de la Plage, 20 à 30 individus cagoulés, habillés en noir, armés de battes, bâtons, gaz lacrymogène ont foncé sur la terrasse, tabassé les clients ;

À Albi, un groupe identitaire a frappé une femme d'une soixantaine d'années et utilisé du gaz lacrymogène ;

À Paris, au bar le Saint-Sauveur, environ 20 militants d'ultra-droite (Zouaves de Paris) armés de manches de pioches, battes, lacrymo, ont agressé les clients et détruit la terrasse.

Il serait pourtant faux de croire que c'est un phénomène uniquement urbain.

Par ailleurs, des projets ou tentatives d'attentats ont vu le jour ces dernières années, parfois par des personnes seules, parfois autour de groupes. Cependant, les dernières affaires ont été légèrement plus médiatisées que par le passé. Les militants de l'OAS (référence à l'organisation du même nom qui a mené des attentats contre l'indépendance de l'Algérie) arrêtés en 2017 ont été relâchés en 2019 (à l'exception de leur leader, Logan Nisin, 23 ans, passé par l'Action française et qui arborait une page Facebook à la gloire du suprémaciste norvégien Anders Breivik qui a tué 77 personnes en juin 2011 en Norvège). Le groupe islamophobe, AFO (Action des forces opérationnelles en France) a fait l'objet d'une dizaine d'arrestations en 2018 pour avoir préparé des attentats contre des Musulmans.

Ces exemples donnent une idée des manifestations de violence d'extrême droite. Citons Ibrahim Ali et Brahim Bouarram en 1995, Clément Méric en 2013 et Federico Martín Aramburú en 2022, tous assassinés par l'extrême droite !

4. <https://www.causette.fr/le-mag/lire-article/article-2159/le-dessinateur-marsault-poursuivi-pour-incitation-au-cyberharcèlement.html> et <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/le-dessinateur-marsault-condamne-pour-harcèlement-et-injure-publique/93047>

5. dissous en Conseil des ministres en avril 2019

6. dissoute par décret en Conseil des ministres le 3 mars 2021